



## Commission des Arbitres

### PROCÈS-VERBAL N° 10 du 19 Octobre 2022

#### PERMAMENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 22 & 23 OCTOBRE 2022

- BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43). Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, **et non votre désignateur.**

#### RAPPEL A TOUS LES ARBITRES JEUNES ET ADULTES - CLÔTURE DE LA FMI

Depuis le début de la saison, il a été constaté trop d'erreurs lors de la clôture de la FMI : soit des scores sont inversés, soit des erreurs sur les sanctions disciplinaires etc.... Il vous est donc rappelé que lors de la clôture de la FMI, vous devez vérifier l'historique **en présence** : soit des deux coachs pour les jeunes, soit des deux capitaines pour les adultes, puis les faire signer avant la clôture.

**Pour tout manquement à ce rappel, il sera appliqué le règlement intérieur.**

#### REUNIONS TECHNIQUES (FACULTATIVES)

Comme annoncé lors des Assemblées Générales, 3 réunions techniques sont prévues en novembre 2022 :

- Le lundi 07 novembre 2022 à St Jean Le Centenier (07) de 19h30 à 21h30.
- Le mardi 08 novembre 2022 à Sarras (07) de 19h30 à 21h30.
- Le samedi 26 novembre 2022 au Siège du District -07) de 09h30 à 11h30.

Ces 3 réunions sont que des réunions d'ordre technique et ne sont que facultatives.

**Tous les arbitres jeunes et adultes y compris les arbitres stagiaires** peuvent y assister et choisir la date qui leur convient.

**Attention ! Ces réunions sont réservées uniquement aux Arbitres, Observateurs et Tuteurs.**

**TOUTE PRÉSENCE SERA CREDITÉE D'UN BONUS DE 3 POINTS SUR VOTRE CLASSEMENT.**

#### INDISPONIBILITES

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, pensez à déposer vos indisponibilités minimum **15 jours avant**, et surtout de bien les déposer **le vendredi avant 14 h 00 dernier délai.**

**MERCI DE BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.**

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, il sera appliqué le règlement intérieur.

## RAPPORT DISCIPLINAIRE

Nous vous rappelons, que vos rapports doivent se faire **UNIQUEMENT** sur votre « **Portail officiels** ». Que ce soit suite à un carton rouge, suite à des incidents d'après match ou à un carton rouge suite à deux avertissements.

Pensez à prendre une photo de votre feuille de match par précaution.

Le rapport doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi votre rencontre.

## CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL

Pour un changement de vos coordonnées (adresse postale, N° de téléphone ou adresse mail) vous devez faire un courriel à la boîte mail de la **Commission Départementale en Arbitrage** :  
« arbitres@drome-ardeche.fff.fr »

## AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2022/2023

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

### **OCTOBRE 2022**

- Samedi 29 octobre :

*Séance de rattrapage du test TAISA (matinée)*

### **NOVEMBRE 2022**

- Lundi 7 novembre :

*Formation technique des arbitres adultes et jeunes (soirée) Lieu à définir*

- Mardi 8 novembre :

*Formation technique des arbitres adultes et jeunes (soirée) Lieu à définir*

- Samedi 26 novembre :

*Formation technique des arbitres adultes et jeunes (matinée) Au Siège du District*

### **DECEMBRE 2022**

- Samedi 17 décembre :

*Formation continue des arbitres assistants agréés Ligue et District*

### **JANVIER 2023**

- Samedi 21 janvier :

*Formation continue des arbitres classés D1 et D2 (journée)*

- Samedi 28 janvier :

*Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)*

### **FEVRIER 2023**

- Vendredi 10 février :

*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)*

### **MARS 2023**

- Samedi 4 mars :

*Formation continue des arbitres classés D3 (matinée)*

- Samedi 18 mars :

*Formation continue des arbitres classés D4 (matinée)*

### **AVRIL 2023**

- Samedi 8 avril :

*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)*

- Samedi 29 avril :

*Formation continue des arbitres adultes et jeunes toutes catégories (matinée)*

### **MAI 2023**

- Vendredi 12 mai :

***Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)***

## **RATTRAPAGE TEST PHYSIQUE « TAISA »**

La C.D.A. vous informe qu'une séance de rattrapage du test physique « TAISA » est programmée le samedi 29 octobre 2022 sur le terrain synthétique de PONT DE L'ISERE (26) de 10h00 à 11h30

### **TOUT ARBITRE N'AYANT PAS RÉUSSI SON TEST PHYSIQUE NE SERA PAS DÉSIGNÉ**

Voir la liste ci-dessous :

NOM - PRENOM	CATEGORIES	NOM - PRENOM	CATEGORIES
MEGHZILI Karim	District 1	ACHOURI Youssef	District 4
BAUDUIN Sylvain	District 2	AMARA Mohsen	District 4
DOGAN Sébastien	District 2	AMEUR Zouhaier	District 4
CHEVAL ALBERT Fanny	District 3	AMROUNE Samir	District 4
FAURE Florian	District 3	BAGHOUGHY Aziz	District 4
GONCALVES Daniel	District 3	BARBOSA Laurent	District 4
GRASSET Guillaume	Assistant 1	BENLAKEHAL Charef Eddine	District 4
BUTLER Sylvain	Assistant 2	BORNIER Ingrid	District 4
CHABBAT Maurice	Assistant 2	BOUKHETAHCE Rachid	District 4
LYVER Sébastien	Assistant 2	CAUVIN Nicolas	District 4
MORET James	Assistant 2	DELORME Lucie	District 4
PERDIROLE Raphaël	Assistant 2	MESTOURA Idris	District 4
BADAD Amine	J.A.D.	NDIAYE Falou	District 4
DE CILLIA Brayan	J.A.D.	NOUTAI Zinsou Joseph	District 4
DUHAMEL Laurent	J.A.D.	PERMINGEAT Romaric	District 4
DYOURI Yousra	J.A.D.	PERRI Vincent	District 4
EL MARZGUIOUI Tarek	J.A.D.	VALENCONY André	District 4
VINCENT Lilian	J.A.D.	WADJIB Imrane	District 4

## INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES INDÉPENDANTS

Comme chaque saison sportive, les arbitres indépendants doivent s'acquitter de la somme de 50€60 qui correspond à :

- La cotisation arbitre qui s'élève à 40€00.
- Le guide pratique interactif, d'un montant de 10€60.

A ce sujet, un mail a été envoyé à tous les arbitres indépendants concernés.

Par conséquent, la commission départementale de l'arbitrage demande aux intéressés de régler ce montant (chèque à l'ordre du D.D.A. de Football) **avant le lundi 31 octobre 2022, délai de rigueur.**

### Liste des arbitres indépendants :

- AMARA Mohsen
- ASTIER Antoine
- BRET Vincent
- DJERIDI Idriss
- GARNIER Vivien
- GUILLARD Sébastien
- MLYNARCZYK Adrien

## COURRIERS DES ARBITRES

- **VERRECHIA Laurent** : Courriel nous adressant un Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 01/11/2022. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **SEDDOUGUI Fouad** : Courriel nous adressant un Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 25/10/2022. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **ACARDY Noémie** : Courriel nous adressant une Attestation de son employeur justifiant son absence à la formation continue des Arbitres-Assistants du 15/10/2022. Lu et noté.
- **GUOUT Maxime** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 24/10/2022 pour raison de santé. Lu et noté dans l'attente d'un Certificat Médical. Prompt rétablissement.
- **CHANTELOUVE Patrick** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 29/10/2022 pour raison de santé. Lu et noté dans l'attente d'un Certificat Médical. Prompt rétablissement.

## INFORMATION AUX CLUBS (CHANGEMENT DE MAILLOTS)

Nous vous rappelons que lorsque deux équipes ont la même couleur de maillot lors d'une rencontre de District, c'est à l'équipe recevante de changer les maillots.

## INFORMATION AUX CLUBS (ARRETES MUNICIPAUX OU ANNULATION DE RENCONTRE)

La Commission Départementale en Arbitrage rappelle à l'attention de tous les clubs, que lorsqu'il y a un Arrêté Municipal ou que la rencontre n'a pas lieu, merci de prévenir l'arbitre par téléphone ou d'appeler la permanence arbitrale du week-end si celui-ci n'est pas joignable. **En aucun cas vous devez de lui laisser un sms ou de lui envoyer un mail.**

Merci d'en prendre note.

## COURRIERS DES CLUBS

- **US PEYRINS** : Courriel nous adressant l'Arrêté Municipal interdisant toute rencontre jusqu'au 25//10/2022. Lu et noté.
- **FC BOURGUISAN** : Courriel nous demandant un arbitre pour la rencontre Seniors D5 du 30/10/2022. Lu et noté. Votre demande sera excusée selon la disponibilité de notre effectif

## LIVRE « LE FOOTBALL ET SES REGLES » - GUIDE DE L'ARBITRAGE

### INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » et le Guide de l'Arbitrage édition 2022/2023 sont disponibles.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : [r.viallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:r.viallet@drome-ardeche.fff.fr)

Le montant du livre « le Football et ses règles » est fixé à 28€.

Le montant du Guide de l'Arbitrage est fixé à 10€.

Pour le règlement, 3 possibilités :

- Chèque à établir à l'ordre du DDA de Football,
- Espèces,
- Club d'appartenance à imputer (accord préalable).

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le Secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**